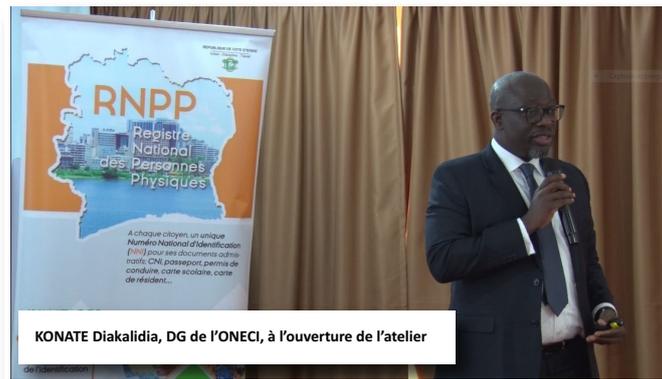


NOUVEAUX MECANISMES D'ENREGISTREMENTS DES FAITS D'ETAT CIVIL : L'ONECI FAIT LE BILAN DE SES PROJETS PILOTES

La mise en œuvre du Registre National des Personnes Physiques (RNPP) se décline en plusieurs axes, dont celui relatif à l'état civil à travers l'adoption de la Stratégie Nationale de l'Etat Civil (SNECI). Or, les évaluations relatives à l'état civil en Côte d'Ivoire indiquent clairement le faible taux des enregistrements des naissances et décès. Pour y remédier, avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, des projets pilotes ont été conduits dans trois régions du Sud-Ouest. A savoir, les régions de la Nawa, du Gboklè et de San Pedro.

Ainsi, du mercredi 10 au vendredi 12 juillet 2019, s'est tenu à Jacqueville, l'atelier bilan des projets pilotes des nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances et décès dans les régions de la Nawa, du Gboklè et de San Pedro.

Présidant l'ouverture des travaux, le Directeur Général de l'ONECI, M. KONATE Diakalidia, a affirmé : « L'atelier a pour objectif de permettre aux différents acteurs de mutualiser les expériences vécues dans les 03 régions et faire ressortir les difficultés rencontrées lors des recommandations fortes afin d'aboutir à la mise en œuvre du RNPP. Je souhaite que ces recommandations soient à même de faire avancer l'état civil comme le souhaite le gouvernement ivoirien tel que décliné dans le PND 2016- 2020. »



KONATE Diakalidia, DG de l'ONECI, à l'ouverture de l'atelier

En plus des experts du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, dont ceux de l'ONECI, cette rencontre a enregistré la participation d'autres experts venant des Ministères de la Justice, de la Santé, du Plan et du Développement, des Affaires étrangères, des acteurs du terrain, mais aussi des partenaires techniques et financiers notamment ceux de l'UNICEF, du HCR, de l'AFD, de l'UE et de l'ONG AIDE et ACTION.

De l'avis des participants, la tenue de cet atelier bilan vient à point nommé car, les résultats des travaux serviront de base pour mettre en œuvre le RNPP.

Après les exposés et analyses des conclusions de l'atelier de Jacqueville, fort de son expérience, SEMLEX recommande d'assurer le pilotage de la méthodologie du RNPP par la méthodologie PRINCE2 / Agile qui aura l'avantage d'associer la flexibilité et la réactivité de la méthode Agile au cadre de référence clairement défini du projet RNPP.

Pour ce faire, le projet RNPP sera cadencé « en séquences de management de 6 mois, en épopée de 3 mois et en sprint de 3 semaines. » En clair, la première séquence qui s'étend de juillet à décembre 2019 portera sur la mise en place des solutions d'infrastructures et de matériels de production des titres d'identité. Cette séquence concernera le renouvellement des CNI et l'enrôlement pour la délivrance de CNI aux nouveaux pétitionnaires. Le diagramme de Gantt sera utilisé pour la planification et le suivi des grandes phases du projet et la méthode Kanban pour la planification et le suivi des phases dans l'exécution des différentes activités.



La photo de famille des participants autour du DG de l'ONECI

MISSION DE HAUT NIVEAU EN BELGIQUE : CONTEXTE ET OBJECTIFS

Du 03 au 06 Juillet 2019 s'est tenu à Jacqueville, l'atelier d'harmonisation de l'approche méthodologique de mise en œuvre du Registre National des Personnes Physiques (RNPP). Cette rencontre avait réuni pour le compte de l'ONECI, les experts de l'Unité de Gestion de mise en œuvre du RNPP et pour celui de l'opérateur SEMLEX une délégation de techniciens venus de son siège en Belgique. Selon les procédures de travail arrêtées, cet atelier devrait être suivi d'un autre en Belgique. Ainsi, du 13 au 21 juillet 2019, une mission de haut niveau conduite par Monsieur KONATE Diakalidia, Directeur Général de l'ONECI, a eu lieu à Bruxelles au siège social de SEMLEX, pour approfondir et finaliser les résultats de Jacqueville.

MISE EN ŒUVRE DU RNPP : LA METHODOLOGIE CONNUE

Après les exposés et analyses des conclusions de l'atelier de Jacqueville, fort de son expérience, SEMLEX recommande d'assurer le pilotage de la méthodologie du RNPP par la méthodologie PRINCE2 / Agile qui aura l'avantage d'associer la flexibilité et la réactivité de la méthode Agile au cadre de référence clairement défini du projet RNPP.

Pour ce faire, le projet RNPP sera cadencé « en séquences de management de 6 mois, en épopée de 3 mois et en sprint de 3 semaines. » En clair, la première séquence qui s'étend de juillet à décembre 2019 portera sur la mise en place des solutions d'infrastructures et de matériels de production des titres d'identité. Cette séquence concernera le renouvellement des CNI et l'enrôlement pour la délivrance de CNI aux nouveaux pétitionnaires. Le diagramme de Gantt sera utilisé pour la planification et le suivi des grandes phases du projet et la méthode Kanban pour la planification et le suivi des phases dans l'exécution des différentes activités.



Le DG de l'ONECI, 2ème à partir de la droite, et sa délégation au cours d'une séance de travail avec les experts de SEMLEX

SOLUTIONS DE MODERNISATION DE L'ETAT CIVIL : LES OPERATEURS SOUMISSIONNAIRES CONNUS

Dans le cadre de la mise en œuvre du RNPP, le gouvernement ivoirien a arrêté la Stratégie Nationale de l'Etat Civil (SNECI). Pour mettre en place celle-ci, des solutions informatiques novatrices sont nécessaires. Ainsi, suite à l'évaluation des offres des opérateurs soumissionnaires, une première liste restreinte de trois sociétés a été arrêtée. Il s'agit de : Silverlake & Xinfotech, Win Services, basées en Europe et Universal Technology & Digitech (UNITEC) en Côte d'Ivoire.

Il est convenu que les trois (03) sociétés ci-dessus citées seront informées par SEMLEX du choix de leur solution. Par la même occasion, SEMLEX portera à leur connaissance l'information selon laquelle elles recevront au plus tard au début du mois de septembre 2019, un dossier plus complet, mentionnant les spécifications techniques et fonctionnelles requises afin de proposer une offre technique et financière pour répondre aux besoins de l'ONECI en matière d'état civil.

Comme on le voit, le choix de l'opérateur de mise en œuvre de l'état civil se fera au bout d'une compétition abritée par l'ONECI et SEMLEX GROUPE.

NOUVELLE CNI : UNE CARTE MULTITACHE AVEC DES AVANCEES TECHNOLOGIQUES

Au cours de cette mission de haut niveau, des échanges ont aussi porté sur les spécificités techniques et le format de la nouvelle carte nationale d'identité (CNI) validés par le Gouvernement Ivoirien. On retient que celle-ci comporte de nombreuses innovations technologiques qui renforcent sa fiabilité et élargissent son champ d'usage. En effet, c'est une carte multifonction. Pour cela, elle comporte une antenne pour la lecture sans contact. La puce sans contact est utilisée pour les applications de voyage et la puce avec contact est utilisée pour l'e-gouvernement. La carte permet également de faire la lecture des données en un temps plus rapide que les cartes existantes. En outre, à la différence de l'ancienne, la lecture des données disponibles sur la nouvelle CNI et encodées dans la puce pourra se faire à partir d'un code.

SECURITE DES DONNES ET DE LA CNI : UN EXPERT DE HAUT NIVEAU POUR ACCOMPAGNER L'ONECI

La question de la sécurité informatique est devenue, actuellement, une préoccupation majeure pour toutes les entreprises utilisant les technologies numériques pour leurs activités. Soucieuse d'anticiper les risques auxquels l'ONECI s'exposera avec la mise en place du RNPP, sa Direction Générale a procédé à un audit informatique afin de prendre les mesures nécessaires.

Profitant de l'opportunité de cette mission, le DG de l'ONECI et sa délégation ont partagé l'expérience de Monsieur Alain Boucar, Commissaire divisionnaire E.r, Chef de l'Office Central de Répressions aux faux documents de la Belgique. Au cours de son exposé, la vision et la problématique de la sécurité ont été présentées. Ainsi, on note qu'il existe six (06) types de faux dans les documents d'identité. Aussi, exhorte-t-il que la sécurité soit adaptée selon le degré de contrôle. Car la question de la sécurité reste contextuelle et spécifique à chaque nation. En conséquence, a-t-il fait remarquer, la politique de sécurité ne s'importe pas et ne s'automatise pas non plus, en toutes ses composantes. Elle est adaptée aux réalités de chaque pays. En conséquence, l'ONECI doit en tenir compte.

Concernant les CNI, il a démontré que les lignes de contrôle des éléments de sécurité des documents d'identité sont au nombre de trois (03). A savoir, la sécurité par la police ou les consommateurs de la CNI, la contrôle par des spécialistes et le contrôle de la véracité des documents d'identité en laboratoire.

Au regard de sa maîtrise du sujet, il est prévu que l'expert effectue une mission à Abidjan en vue d'appuyer l'ONECI dans sa quête de réponses plus adaptées aux défis sécuritaires informatiques auxquels il fera face.

CHOIX DEFINITIF DE LA METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE : UN 3ème ROUND DE DISCUSSIONS PREVU A ABIDJAN



Le DG de l'ONECI et sa délégation posant pour la postérité avec le PDG de SEMLEX GROUP, 3ème à partir de la droite, et des membres de son staff.

Au terme de la mission de haut niveau en Belgique, les équipes de l'ONECI et de SEMLEX ont convenu de se retrouver en atelier les 22 et 23 août 2019 à Abidjan. Cela, afin de définir les scénarios pour le renouvellement et l'enregistrement des nouvelles demandes des CNI. Mais aussi, dans l'optique d'arrêter des mesures définitives concernant les points en suspens.